

CR établi par Annael Le Poullennec et Charlotte Bouteille-Meister

Présent.e.s : Julie Peghini, Annael Le Poullennec, Charlotte Bouteille-Meister, Yves Citton, Anne Creissels, Alice Lenay, doctorants ArTeC, étudiant.e.s du DIU et du Master (une vingtaine de personnes).

Rappel du contexte : première réunion de discussion (juin 2021) sur les inégalités systémiques appelée à conduire à d'autres réunions de discussion ; retour sur les plaintes reçues suite à des événements ayant eu lieu à Larret qui ont conduit à la suspension des activités à Larret.

Etudiant du Master : soulève une interrogation sur l'impact concret des réflexions issues de cette réunion (inquiétude d'une redite par rapport à la journée de juin 2021 sans véritables actions ensuite).

Présentation par Yves Citton des paramètres de la discussion, notamment :

- Le concept de « majeur », associé à la majorité numéraire et à l'exercice du pouvoir.
- Quelques paramètres pour cadrer différentes dimensions des questions de safe space
- Justice punitive, réparative, annulatrice, transformatrice

Les étudiant.es posent la question du rapport de pouvoir, de force.

Un doctorant demande s'il est bien nécessaire de partir avec de jeunes étudiant.es ? Pose la question de l'âge et du problème de partage d'intimité entre étudiant.es et enseignant.es qui crée de la confusion.

Une étudiante de M2, plus âgée, indique qu'à 23 ans, cela l'aurait traumatisée (épisode de sauna et rapport de force).

Position d'ArTeC : Eviter d'avoir une seule personne ayant un rapport d'autorité pour éviter toute imposition de pouvoir. Eviter aussi d'avoir un seul encadrant qui appartient à la communauté d'accueil pour lutter contre la confusion des genres. Il ne faut pas une seule personne dépositaire de l'autorité. ArTeC a manqué d'anticipation et ne la répètera plus.

Une étudiante souligne que les personnes concernées par les agressions qui ont eu lieu veulent pouvoir passer le relais à d'autres qui pensent les solutions parce que chaque exposition les rend très vulnérables (elles n'ont pas pu de ce fait être présentes à cette réunion).

Deux éléments des témoignages des étudiant.e.s :

- en école d'art, le floutage des limites prof/élève sert une ambiguïté qui floute l'agression.
- Posent la question des témoignages qui ne donnent rien et sont tus pour protéger la réputation de l'école (c'est « beaucoup de bruit pour rien », « exagéré », etc.).

Etudiant du Master : L'école doit prendre en charge et créer un espace de parole possible. Le fait de dire que cet espace existe est déjà fondamental. Comme cela si quelque chose se passe, on sait où l'amener dans une optique de justice réparatrice ou transformatrice. En sciences de l'éducation, à P8, il y a des sources d'inspiration que nous pourrions imiter pour ne pas être juste dans « guide de bonnes pratiques », mais vraiment dans une optique de psychologie institutionnelle avec des retours sur expérience réguliers.

Etudiante du Master : était à la 1^e semaine à Larret pour le MIP Lapin blanc (qui enchainait sur l'école d'été). Elle souligne le manque d'encadrement, de pédagogie et relate une série de micro-événements problématiques depuis le début de la résidence. Dans les équipes de travail organisées au sein du MIP, il y a eu un manque très fort d'encadrement et de pédagogie : aucune dynamique pédagogique ne s'est mise en place, qui aurait permis de créer un espace accueillant. A tel point qu'elle a quitté la résidence après la 1^e semaine car il n'y avait pas d'espace de dialogue. Elle se demande comment cadrer et

encadrer ces phases d'expérimentation : loin de tout, isolés, dortoir collectif, ambiance malsaine (elle l'a sentie tout de suite, mais pas d'autres étudiant.es plus jeunes). Comment créer un cadre qui permet l'apprentissage, l'avancement du projet et l'expérimentation tout de même ? Comment mettre en place un cadre qui donne un espace méthodologique et d'apprentissage sûr et qui puisse être mobile (pas seulement attaché à un seul lieu de résidence). Une culture du faire qui permette de décoder les situations qui vont aller mal avant qu'elles ne dégèrent. Elle s'interroge sur la manière de donner suite aux MPI pour les étudiant.es : quelle serait la bonne manière de faire des retours suite à ces expériences ?

Doctorant : Le harcèlement moral : on ne le voit pas forcément venir. Partage le livre de Marie-France Hirigoyen (1998) dans le cadre d'un arpentage pour nous outiller + Méthode CNV communication non-violente de résolution des conflits (Marshall B. Rosenberg, 2018). Dire ce qui n'a pas plu, exprimer nos besoins, l'autre fait de même, et on cherche comment les besoins peuvent trouver une résolution y compris si on n'arrive pas à un accord.

Etudiant du Master : relate sa situation particulière d'étudiant étranger qui n'a pas vu ce qui était en train de se passer à côté de lui du fait de la barrière de la langue. Souhaite qu'on fournisse une éducation à ces discriminations (en indiquant les interlocuteurs et en incitant les étudiant.es à être sensible à ce qui peut se passer pour leurs camarades), car dans d'autres pays, elles sont très structurelles. Il faut aussi que les personnes puissent comprendre que ce qui se passe pour elles se passent pour d'autres.

Anne Creissels : La figure du génie créateur est liée à la culture du viol.

Etudiant.e du Master : c'est une question d'éducation, iel propose des outils à disposition pour une « mixité choisie » et indique que les M1 seraient prêts à prendre cette question à bras le corps.

- Mise en place d'une charte pédagogique des valeurs de l'institution, qui mette en avant les comportements acceptés ou non. L'afficher, la rendre accessible pour rassurer les « minorités » (politiques) et permettre aux les « privilégiés » (politiques) de s'informer.
- Créer un safe space mouvant, non pas un espace strict via un groupe de peer supporters/accompagnateurs formés à l'écoute active par des psychologues pour repérer les conflits et les désamorcer. Faire de la médiation entre personne « responsable » et étudiant.e, et créer des pôles d'écoute moins impressionnants/dissuasifs que les personnes en situation de responsabilité. Peut aider pour l'accueil des étudiants étrangers également (badge : je parle telle ou telle langue). La barrière de la langue est aussi une grande difficulté dans ces situations.
- Pour un protocole de présentation : en ce qui concerne le genre, présentation au début d'un séminaire : se présenter avec ses pronoms au début de cours par exemple. C'est bien que d'autres personnes que les concerné.es prennent en charge le travail pédagogique expliquant pourquoi c'est important.

Un doctorant remercie l'étudiant.e pour ces propositions et soulève des questions : 1/ pour la charte, comment faire pour qu'elle soit efficace, et pas seulement une bonne intention ? (Réponse de l'étudiant.e : c'est une règle de base, pas une solution à tout), 2/ pour les accompagnateurs : quels moyens ? faire venir des gens pour nous former ?

Un doctorant pose aussi la question d'un « consentement à l'évaluation » par les étudiant.es tel qu'il est pratiqué au Canada, contrat établi au premier cours avec l'enseignant et signé ensuite par deux représentants des étudiant.es.

Charlotte Bouteille : comment ces problèmes se posent au niveau du master : dans les espaces de résidences (on a décidé de les supprimer cette année car on ne pouvait pas assurer un encadrement suffisant), mais aussi pour les MIP. Cela pose la question de l'encadrement pédagogique, qui n'a pas été clair, ce qui est problématique, ce qui est une erreur. Mais nous avons une difficulté à obtenir des retours des étudiant.es, qui sont sollicité.es pour des retours parfois sans succès. Par ailleurs, se pose la question de la coexistence de la liberté pédagogique et de l'instauration du safe space (comment imposer aux collègues des normes de comportement partagées ?).

Une étudiante du Master : Il ne faut pas renoncer à l'innovation qui est très importante pour les étudiant.es au nom de la sécurité, mais au contraire la discussion doit permettre de renforcer celle-ci.

Comment créer un cadre qui garantisse la liberté pédagogique et le bien-être des étudiant.es ? Il faut définir des objectifs pédagogiques clairs avant chaque enseignement/MIP/résidence, et une charte de comportement fondée sur la bienveillance. Un canal de communication doit permettre la remontée de ce qui se passe pour les étudiants sur le plan pédagogique et extra-pédagogique.

Anne Creissels : il faut distinguer la liberté pédagogique des enseignant.es et la charte de comportement. Méthode réflexive permet de désamorcer certains rapports de force. Collectif étudiant qui accueille la parole doit être doublé de cellules institutionnelles qui peuvent avoir une valeur punitive en cas d'écart (il faut parfois en passer par là). Accueillir un.e enseignant.e/un membre du personnel administratif en charge de ces questions lors d'une prérentrée est une mesure relativement facile à mettre en place et qui permet de cadrer ces sujets.

Un étudiant du Master : Il ne faut pas séparer méthodes pédagogiques et safe spaces. Etudiants pas surpris que la 2^e semaine de résidence ait pu dégénérer après le MIP Lapin Blanc. Danger : on peut penser qu'on crée un contexte alternatif donc libéré des oppressions, mais non-hiérarchie ne veut pas dire absence de responsabilités (pédagogiques). Il s'interroge aussi sur le manque d'étudiant.es présent.es à cette réunion et le manque de retours sur les enseignements quand on leur demande. Pour lui, c'est lié au conditionnement éducatif que l'on reçoit dès l'enfance à l'école et qui engendre la passivité. Le travail pédagogique est énorme pour changer l'idée que l'étudiant ne fait que recevoir et ne peut pas agir sur, changer des choses.

Il faut parvenir à mobiliser les étudiant.es, par exemple autour de la rédaction de la charte, ce qui serait plus intéressant que seulement l'appliquer.

Suggestion d'une étudiante sur le chat : « Une suggestion par rapport aux retours : peut-être demander aux étudiant.es d'avoir une réflexion écrite direct après le MIP pour ne pas oublier les ressentis (quitte à les renvoyer toutes en fin d'année) pour éviter les oublis de fin d'année. Mais en tout cas, le document dont tu as parlé nous a semblé très utile dans notre promotion »

Yves Citton : il y a des temporalités très longues pour changer les mentalités, sans doute parce qu'il n'y a pas assez de pression. Il faudrait rendre les safe spaces des dominants peut-être moins « safe » même si ce n'est pas très agréable, et si possible pas par des moyens violents.

Plusieurs temporalités :

- Dès l'année prochaine :
- dans la semaine d'insertion, au moins 2h où ces questions sont mises à l'ordre du jour, ou alors 1 journée où on ré-écrit chaque année ensemble notre charte sur comment on peut rendre l'espace de nos cours safe, avec quelqu'un qui est spécialiste de ça (question du tutoiement des étudiant.es se pose par exemple)
- demander à tous.tes nos collègues qui enseignent dans ArTeC qu'ils.elles se retirent de la classe lors du dernier cours ou de l'avant-dernier, et laissent les étudiant.es discuter ensemble de ce qui a fonctionné ou non dans le cours et ce qui pourrait être amélioré à l'avenir. Cette classe qui discute, soit elle se sent à l'aise pour le dire à l'enseignant.e, ou alors elle transmet qqch à la direction du master, compte-rendu pour voir ce qui est améliorable (cela permet de faire cela de façon anonyme mais aussi collective, avec meilleur taux de retour que les questionnaires individuels)
- groupe d'accompagnateurs (cf. le groupe des 12 sur la ZAD de Notre-Dame des Landes : accueil des plaintes) pour faire des médiations. Avec une formation possible, mais on peut aussi mettre en place cela vite et envisager les formations plus sur le long terme.

Yves Citton aimerait mettre en perspective deux types de problème :

- il y a une brutalité institutionnelle dans le rapport pédagogique tel qu'il existe en France,
- une brutalité qui peut surgir dans des lieux alternatifs même s'ils essaient de faire autrement, mais c'est dommage de se priver de ces lieux alternatifs de créativité potentielle.

Donc : à quelles conditions on pourrait recommencer à faire des choses à l'extérieur qui répondent aux exigences de « safe spaces » ?

Proposition : une rencontre en présentiel de 4h entre avril et juin avec au programme :

- résumé de ce qui s'est dit aujourd'hui,
- discussion collective,
- groupes de travail pour des avancées spécifiques et pratiques (4-5 chantiers qui seraient des acquis pour l'année prochaine).

Un étudiant du Master : il faudrait réfléchir sur ce qui a permis que cet échange d'aujourd'hui ait pu être différent et positif dans la dynamique enseignants/étudiants ? Pour pouvoir le reproduire dans la suite du travail sur cette question.

Une étudiante du Master : il y a chez les étudiant.es ArTeC une volonté de réfléchir de manière « macro » aux enjeux d'enseignement en faisant jouer l'intelligence collective. Le projet d'ArTeC leur tient à cœur comme étudiant.es, mais aussi comme citoyen.nes plus largement pour faire changer les choses.

Yves Citton : comment mettre en place des espaces de réflexion où les enseignant.es veulent venir car ils ont conscience que c'est dans l'écoute des étudiant.es que peuvent naître de nouvelles idées ?

Une étudiante du Master : on n'arrive pas à remplir des formulaires car c'est froid, on n'arrive pas à canaliser nos idées, ce n'est pas comme cela qu'on a envie de participer à ArTeC.

Comment mobiliser les étudiants ?

Un étudiant du Master : Il y a eu un pb d'invitation, mail trop impersonnel dans sa formulation (pas signé) et son graphisme (ils avaient cru que c'était un colloque). Il faudrait dire beaucoup plus clairement : vous êtes invités, vous êtes concernés, on vous attend !

On décide de fixer la date au niveau de la direction et d'inviter ensuite de manière beaucoup plus personnalisée : étudiant.es du master, du DIU, doctorants, post-doc, enseignant.es du master.

Les étudiant.es présent.es à la réunion s'engagent à être relais auprès de leurs camarades pour la future réunion.